

Les matériaux d'origine des voyelles fermées du français québécois

Denis Dumas et Aline Boulanger

Volume 11, numéro 2, 1982

Le français parlé au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumas, D. & Boulanger, A. (1982). Les matériaux d'origine des voyelles fermées du français québécois. *Revue québécoise de linguistique*, 11(2), 49–72.
<https://doi.org/10.7202/602487ar>

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS*

Denis Dumas et Aline Boulanger

Le français québécois actuel fait alterner dans certains contextes deux variantes phonétiques distinctes pour chacune des voyelles fermées /i, y, u/, soit [i, y, u] tendues fermées, et [I, Y, U] non tendues ouvertes. Notre propos est de mettre en correspondance ces manifestations synchroniques avec des prononciations anciennes attestées pour les mêmes contextes, de façon à pouvoir proposer une hypothèse sur la restructuration de ces matériaux qui aboutit aux règles synchroniques actuelles.

1. Les règles synchroniques

En synchronie, en effet, cette alternance productrice s'explique par les deux règles complémentaires de Relâchement et d'Harmonisation (voir Dumas, 1981).

* Cette étude est le texte d'une communication présentée sous le même titre au congrès de l'Association canadienne de linguistique (Congrès des Sociétés savantes, Montréal, 1980) et représente un travail fait dans le cadre du projet de Phonologie historique du français québécois (subventions de la FCAC du ministère de l'Éducation du Québec et du CRSH du Canada).

1.1 *Les contextes du relâchement*

La première règle produit les variantes ouvertes dans le contexte de la syllabe fermée par les consonnes non allongeantes. Le relâchement est catégorique en syllabe fermée finale de mot accentuée, et variable dans les autres contextes, c'est-à-dire en syllabe fermée finale non accentuée, en simple finale de morphème, puis en syllabe fermée quelconque. Il permet ainsi d'expliquer les formes suivantes¹:

- | | | |
|-----|--|-----------------------|
| (1) | [isa ^l bIj# ~ isabIj#mal ~ isabij#mal] | il s'habille, ... mal |
| | [^l RYm ~ ^ã RYm+e ~ ^ã RYm+e] | rhume, enrhumé |
| | [^l pU # ~ pU +n:je ~ pul+n:je] | poule, poulailler |

ainsi que les alternances:

- | | | |
|-----|---|-----------|
| (2) | [mista ⁱ R ~ mIsta ⁱ R] | mystère |
| | [t _s YRkwa ⁱ Z ~ t _s YRkwa ⁱ Z] | turquoise |
| | [furmi ~ fURmi] | fourmi |

ce relâchement s'exprime par la règle suivante²:

- (3) Relâchement (Dumas, 1981)
- $$\left[\begin{array}{c} +\text{fermé} \\ -\text{long} \end{array} \right] \rightarrow \langle -\text{tendu} \rangle / \overline{\text{A} \langle +\text{accentué} \rangle} \text{C}_1 \text{B} \left\{ \begin{array}{c} \# \\ + \\ \text{C} \end{array} \right\}$$

-
1. N'apparaissent dans les exemples que les frontières pertinentes au problème en cause. La mention (R) ou (H) précédant une forme citée indique que cette dernière appartient plutôt (ou peut également appartenir) au domaine du Relâchement, ou au contraire, de l'Harmonisation. Toutes les formes citées dans les exemples numérotés sont données dans leur orthographe moderne. Les formes entre parenthèses représentent soit des formes dialectales, soit des formes que le français standard a lexicalisées avec une autre voyelle que celle qui est en cause.
 2. Nous avons gardé cette formulation qui réfère aux frontières et aux segments plutôt que celle qui utilise la frontière syllabique qui, pour une partie des contextes, empêche d'exprimer certaines généralisations: par exemple, le changement dans la syllabation des formes dérivées par rapport aux formes simples quand celles-ci ont plus d'une consonne finale.

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

1.2 *Les contextes de l'harmonisation*

De son côté, la règle complémentaire d'Harmonisation décrit les prononciations suivantes, où les voyelles fermées relâchées se trouvent cette fois en syllabe ouverte non finale, pourvu que celle-ci soit suivie d'une syllabe contenant aussi une voyelle fermée quelconque:

- | | | |
|-----|---|-----------|
| (4) | [ekɪlɪb ~ ekɪlɪb] | équilibre |
| | [pɪlɪl ~ pɪlɪl] | pilule |
| | [myzɪk ~ mɪzɪk] | musique |
| | [skrɪpɪl ~ skrɪpɪl] | scrupule |
| | [ɥmU ^U _R ~ ɥmU ^U _R] | humour |
| | [ru _S tɪn ~ ru _S tɪn] | routine |
| | [ku _S tɪm ~ ku _S tɪm] | coutume |

Il faut remarquer tout de suite que cette capacité d'harmoniser les voyelles se conserve dans les formes dérivées:

- | | | |
|-----|---|-----------|
| (5) | [ekɪlɪbrɛ ~ ekɪlɪbrɛ] | équilibré |
| | [myzɪkɔl ~ mɪzɪkɔl] | musical |
| | [akut _S ɥmɛ ~ akut _S ɥmɛ] | accoutumé |

et dans tous les autres contextes aussi, même quand la voyelle déterminante n'est pas elle-même relâchée:

- | | | |
|-----|---|---------------|
| (6) | [sabɪt _S ɥ ~ sabɪt _S ɥ] | s'habitué(nt) |
| | [rɥbi ~ rɥbi] | rubis |
| | [pulɪ ~ pulɪ] | poulie |
| | [tutu ~ tutu] | toutou |

De plus, l'Harmonisation propage son influence vers la gauche au-delà de la pénultième, et semble alors favoriser un modèle alternatif où la voyelle harmonisée est suivie d'une non relâchée elle-même suivie d'une relâchée, comme dans:

- | | | |
|-----|---|----------|
| (7) | [rɪd _Z ɪkɪl ~ rɪd _Z ɪkɪl] | ridicule |
| | [ɪnɥt _S ɪl ~ ɪnɥt _S ɪl] | inutile |

L'ensemble relativement complexe de ses applications peut se résumer sous la forme suivante:

(8) Harmonisation (Dumas, 1981)

$$[+\text{fermé}] \rightarrow \langle -\text{tendu} \rangle / \left[\text{---} \text{C} \left(\left[\begin{array}{l} \alpha \text{ voc} \\ \alpha \text{ cons} \end{array} \right] \right) \right]_{k_2 > n} \left[\begin{array}{l} +\text{fermé} \\ \langle -\text{tendu} \rangle \end{array} \right] \left\{ \text{C}_1 \right\} \left\{ \# \right\}$$

2. Les alternances anciennes

On peut relier les prononciations citées jusqu'ici à des formes identiques ou seulement parallèles, et attestées aux XVI^e et XVII^e siècles en France, aussi bien pour la langue de prestige et la langue savante que pour le parisien populaire et différents parlars provinciaux.

Qu'elles soient simplement observées ou au contraire dénigrées par les grammairiens, ces diverses prononciations représentent toutefois à l'époque le résultat d'une série de processus hétérogènes. Par rapport à la situation actuelle et pour les trois voyelles fermées prises globalement, elles semblent manifester la résolution d'anciennes oppositions de durée en nouvelles oppositions de timbre: la voyelle qui conserve sa durée reste fermée, et la brève ou l'abrégée s'ouvre (voir par exemple, Martinet (1969)).

Cette élimination des anciennes durées des voyelles fermées, vers la fin du XVII^e siècle, s'est faite sans laisser de traces notables dans le français standard, au contraire des voyelles moyennes (type *saute* : *sotte*). En français québécois, par ailleurs, elle se serait accompagnée d'une différenciation de timbre exactement parallèle à celle des voyelles moyennes³, comme dans l'alternance:

LES MATÉRIEAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

(9) [d_zi:z] dise(nt) ~ [d_zIt] dites

De fait, on peut facilement observer en synchronie que, mis à part les emprunts à l'anglais comme *jeans* ou *boost*, les seules voyelles fermées longues sont suivies d'une consonne allongeante et sont ainsi automatiquement soustraites à l'action du Relâchement, alors que toutes les voyelles longues historiques (anciennes diérèses comme dans *flûte* ou *saoule*, ancien /s/ ou /t/ implosifs comme dans *gîte* ou *moudre*) sont à l'heure actuelle brèves, et donc sujettes au Relâchement.

Pour illustrer toutes ces alternances anciennes, nous n'avons relevé parmi les formes attestées dans la compilation de Thurot (1881-1883) que celles qui sont encore observables, telles quelles ou sous forme de résidus, dans le français québécois contemporain.

Il est intéressant de remarquer que la forme écrite, tout au moins, des prononciations en cause s'est trouvée fixée vers la fin du XVII^e siècle, soit dans le dictionnaire de Richelet (1680), soit dans la première édition de celui de l'Académie (1694). Mais ce fait ne préjuge en rien de leur persistance réelle bien au-delà de cette époque, ni dans la langue de prestige, ni dans le parisien populaire ou certains parlers provinciaux. Par exemple, des parlers normands partageant beaucoup de traits phonétiques, morphologiques et lexicaux avec le français québécois manifestent ces prononciations de façon stable au moins jusqu'au dé-

-
3. La spécialisation de timbre des voyelles moyennes a aussi laissé des traces en français québécois, au contraire du français standard, sous la forme de prononciations concurrentes (et stylistiquement spécialisées) en [e] ou en [ɛ] pour la terminaison *-ère* et quelques mots comme *aide*, *neige*, *pèse*, en [ø] ou en [œ] pour *beurre*, *peur* et en [o] ou en [ɔ] pour le cas unique de *encore*.

but du XX^e siècle. Ainsi, Guerlin de Guer (1901) donne les exemples suivants, parmi beaucoup d'autres, qui sont ici transposés en API:

- | | | | | |
|------|---|---------|--------|------------|
| (10) | [| brək |] | brique |
| | [| mɛdi | ~ medi |] midi |
| | [| kʃYv | ~ kʃyv |] cuve |
| | [| fwork |] | fourche |
| | [| fworʃɛt |] | fourchette |

De même, Maze (1903) relève les "relâchées" nasalisées typiques des finales en *-ine*, *-une*, *-une*, la prononciation en relâchée des finales en *-ure* ainsi qu'une intéressante série de mots prononcés en "ô longs":

- (11) boue, croûte, écroûter, joue, joufflu, journée,
tourner (et ses dérivés ou composés)

On trouve aussi des éléments intéressants dans des études plus contemporaines, par exemple celle de Maury (1976). On ne peut pas non plus douter de la pratique effective de ces mêmes prononciations dans le français québécois à date ancienne, comme le montrent les graphies très flottantes recensées par Poirier (1975) pour des voyelles en contexte d'harmonisation:

- (12) "Vizinnatz, Visinnat, Vesinnat, Visynat" (s'écrit actuellement *Vézina*)
"jurediction", "previlege", "legetime", "cherugien",
"vesyter", "heriditaire", "priciput"

2.1 L'alternance [o~u]

Au XVI^e siècle, une partie des [u] provenait de *-ol-*: les mots *col*, *mol*, *fol*, *roller*, *roller* étaient aussi prononcés *cou*, *mou*, *fou*, *rouler*, *crouler*. Des grammairiens du XVI^e siècle comme Bovelles et Bèze attestent que dans la plupart des provinces du centre de la France comme l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou, de même qu'à Bourges et à Lyon, les gens

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

prononçaient en [u] plusieurs mots qu'on prononçait en [o] dans les provinces du nord. Ils disaient par exemple *chouse* pour *chose*, *grous* pour *gros*. De plus, ils prononçaient en [o] plusieurs mots qui se disent en [u] dans le nord, comme *doleur* pour *douleur*, *torment* pour *tourment*.

Cet usage s'est répandu parmi les courtisans, et les grammairiens de cette époque dénoncent vertement ce changement de [o] à [u] qui leur semble affecté. Tabourot remarque: "Ce que l'on dit aujourdhuy un *o* en forme d'*ou* à la cour, c'est un langage courtisan affecté, sans raison, qui n'auoit lieu anciennement qu'en ces mots *mol*, *col* et *fol*." (Thurot, 1^{er} tome, p. 242). C'est l'époque de la querelle des ouïstes et des non-ouïstes.

L'alternance [o..u] s'étend sur une partie du XVI^e siècle, couvre tout le XVII^e et on peut relever des formes qui persistent au XVIII^e. En 1733, Dumas (l'un des grammairiens cités par Thurot) atteste les formes *cosin*, *cosine* pour *cousin*, *cousine* dans le Dauphiné.

Il convient de faire ici une mise au point sur la prononciation effective du [o] qui alternait avec le [u]. Thurot dit (1^{er} tome, p. 252):

Il est probable que l'*o*, qui dans ces conditions [devant /r/ ou /l/ suivis ou non d'une autre consonne] est aujourd'hui aigu, a eu autrefois un son grave, qui est, devant ces consonnes, très voisin de l'*ou*, comme on peut s'en convaincre en prononçant *côleuvre*, *côronne*, *pôrceau*, *sôrmois*.

2.1.1 Les contextes du relâchement

En analysant les contextes de cette alternance ancienne, on retrouve effectivement les mêmes que ceux qui sont typiques de l'application du Relâchement actuel. Voyons d'abord les formes où le [o] et le [u] alternaient en syllabe fermée finale, comme en (13); puis les formes dans

lesquelles la syllabe est en finale de morphème, et où le Relâchement est possible pour autant que c'est la tendance à cette époque de transporter le timbre, comme la durée, dans les formes dérivées, comme en (14). Finalement, on a en (15) les formes dans lesquelles le [u] est en syllabe fermée quelconque, y compris les formes dérivées qui conservent la syllabe fermée de la forme simple, comme *fourchu* ou *gourmand* (au contraire des formes dérivées de (14) pour lesquelles la voyelle se retrouve en syllabe ouverte).

(Voir les exemples (13), (14) et (15), ci-contre.)

Signalons finalement que cette alternance valait aussi dans des mots qui présentent en finale une consonne allongante, comme

(16) épouse, ventouse, Toulouse
rouge

La plupart des parlars québécois actuels n'ont pas de voyelle relâchée dans ces mots, mais plutôt la diphtongue correspondante. Cependant, des parlars de la région de Québec présentent encore la relâchée et non la diphtongue, étant donné que leur évolution particulière a fait que les voyelles fermées n'y sont pas sujettes à l'allongement phonologique par les consonnes allongantes (voir Dumas (1981)).

2.1.2 Les contextes de l'harmonisation

L'alternance en [o.u] a laissé des traces en synchronie dans les cas dits de "fausse harmonisation", c'est-à-dire dans les mots qui ont une voyelle relâchée de syllabe ouverte sans que la voyelle suivante soit fermée; nous choisissons de parler pour ces cas de "fausse harmonisation" dans la mesure où ces prononciations ne correspondent pas au contexte de

(13) ___ C₁ #

(14) ___ C₁ +

(15) ___ C₁ C

barbouille
dépouille
mouille
gargouille
quenouille
chatouille
verrouille
brouille
grenouille

moule
croule
roule
enroule
moule
poulpe
troupe
croupe

goutte
banqueroute
joc

touffe

gousse (:cosse)

ourle
gourme

barbouillement

chatouiller

grenouillère
cornouiller
douiilet

mouler, (H) moulure
crouler
rouler, roulez, rouleau
enrouler, enroulement

croupion
(H) croupir, (H) accroupir
couper

joucher (jouquer) (:jucher)
boucler
fougueux

ouvert, découvert, recouvert

rebrousser chemin, broussailles
gougeon

amoureux
vigoureux, rigoureux, langoureux

fourbu
tourterelle
courtier
aujourd'hui
(Bordeaux : Bourdeau)

fourvoyer

pourceau

fourchu

ournée
tourner, tournesol
ritournelle
sournois
fournaise
fourniture

tourment
fourmi, fourmiller,
fourmilière

mousquet, mousquetaire

ourler
gourmand, gourmette

l'Harmonisation en synchronie, mais doivent être prises en compte en tant que produits attestés de l'alternance ancienne. Il est intéressant de remarquer, comme l'avait déjà vu Thurot lui-même, que dans beaucoup de ces mots la voyelle visée se trouve devant /r/ ou devant /l/. Le fait a peut-être une base phonétique, articulatoire ou acoustique, mais on ne peut le dire de façon certaine dans l'état actuel des connaissances. En synchronie, le phénomène pourrait s'analyser par une modalité particulière de relâchement devant liquide, modalité indépendante de la position et valable pour les trois voyelles.

C'est ainsi qu'on peut expliquer les prononciations concurrentes en [u] et en [U] des mots suivants, et du même coup une forme comme *boucaux* pour *bocal*, sans égard à la régularisation de la forme de pluriel:

| | |
|---|---|
| (17) ___ /r/ courroie couronne tabouret mouron bourrasque | ___ X outarde soutane mouton bouteille (poteau) (cocu: coucou) |
| ___ /l/ couleuvre colombe (:Coulombe) soulier douleur couleur soulage | pouvoir (N et V) épouvante (et série) gouvernail, gouverneur poumon goudron houblon |

On retrouvait déjà à l'époque des cas d'harmonisation véritable. Une première série de formes présente l'harmonisation entre voyelles identiques, et avec ces mots comme avec les mots observables en synchronie,

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

tout se passe comme si une séquence de syllabes à voyelles identiques n'arrivait pas à choisir entre une forme d'assimilation et une forme de dissimilation, pour ainsi dire:

- (18) douloureux, endolori
 colorer
 roucouler
 (R) gourde (< gouhourde)
 Toulouse

Une deuxième série de formes offre des cas d'harmonisation entre voyelles différentes, mais toutes fermées, y compris la nasale *-in* avec ses modalités propres:

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| (19) croupir, accroupir | |
| assoupir, assouplissement | Limousin |
| nourrir (et série) | boudin |
| | cousin |
| | coussin |
| poulie | moulin, moulinet |
| oublie | |
| souris, souricière | goulu, goulument |
| bistouri | moulu, émoulu, vermoulu |

2.2 L'alternance [ϕ - γ]

Les mots provenant de l'ancienne diérèse *eü* ont alterné en [ϕ] et en [γ] avant de se fixer. Ainsi, on a eu pour un temps les deux formes concurrentes *cheute* et *chute*, *musnier* et *meusnier*. Cet état de flottement entre [ϕ] et [γ] s'est maintenu tout au cours du XVII^e siècle et ce n'est qu'au début du XVIII^e que les mots en cause ont acquis leur prononciation définitive, bien qu'on puisse encore trouver des traces dans des prononciations comme *champlure* et les noms propres *Ugène*, *Urope*, *Ustache*.

2.2.1 Les contextes du relâchement

Comme pour le /u/, considérons d'abord les formes où il y a eu alternance en syllabe fermée finale, c'est-à-dire dans le contexte principal

du Relâchement actuel, comme en (20). Puis ensuite les formes dérivées, en supposant avec Thurot qu'à cette époque, le timbre et la durée de la voyelle sont transportés dans ces formes, celles de (21). Les deux formes que nous trouvons en syllabe fermée quelconque, en (22), sont des formes dérivées qui ont conservé la syllabe fermée de la forme simple, tout comme les trois dernières de la colonne de (15) pour /u/ :

| (20) ___ C ₁ # | (21) ___ C ₁ + | (22) ___ C ₁ C |
|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| flûte | flûter | |
| chute, rechute | | |
| prude | prud'homme | |
| | buvons, buvez, buveur, buvette | |
| affuble | pluvieux | |
| hurle | | hurler, hurlement |
| Turc | | |

On trouve beaucoup plus de mots en *-ure* pour lesquels on a noté une alternance que de mots se terminant par une autre consonne. C'est sans doute dû au fait que beaucoup de substantifs ont été formés à partir des verbes du premier groupe et se trouvent avoir une finale *-eüre*, donnée comme longue dès le XVI^e siècle :

On a formé avec les verbes de la première conjugaison beaucoup de substantifs originellement en *eüre*, *aleüre*, *monteüre*, etc. qui, au XVI^e siècle, s'écrivaient encore *eure* et se prononçaient *ure*, mais se distinguaient des autres noms en *ure* (*ceinture*, *mesure*, etc.) en ce que leur pénultième était longue, tandis que celle des autres noms en *ure* était brève.
(Thurot, 2^e tome, p. 590 et 591)

Même si Thurot dit que la prononciation en *-ure* était adoptée au XVI^e siècle, l'Académie note au XVII^e que plusieurs provinces prononcent en-

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

core *-eure* (1^{er} tome, p. 520). Parmi les formes en /*yr*/ que nous relevons en (23), les sept premières ne sont pas des substantifs formés sur les verbes du premier groupe et ne résultent pas d'anciennes diérèses, mais présentent néanmoins la même alternance [$\phi \sim \gamma$] en syllabe fermée finale. Les formes dérivées se retrouvent en (24), et on a enfin en (25) trois formes en syllabe fermée quelconque qui sont en fait des formes dérivées elles aussi, mais conservant la syllabe fermée de la forme simple, en comptant que le schwa original est effectivement effacé:

| | | | |
|------|-------------------------------|--------------------------------|--------|
| (23) | obscur | (24) | (25) |
| | dur | | dureté |
| | mur | | |
| | pur | | pureté |
| | sur | | |
| | azur | | |
| | au fur | | |
| | sûr | | sûreté |
| | assure | assurance, assurant, assuré | |
| | mûre (N et ADJ) | mûrier | |
| | allure | | |
| | chaussure | | |
| | monture | | |
| | bordure | | |
| | levure | | |
| | fourrure | | |
| | encoignure | | |
| | flétrissure | | |
| | meurtrissure | | |
| | blesure | | |
| | conclure, exclure, inclure | | |

Par ailleurs, nous n'avons relevé aucune alternance ancienne dans les mots qui présentent en finale une consonne allongante autre que /*r*/.

La dernière série de formes que nous présentons pour le Relâchement est composée de mots dont la voyelle est suivie d'une nasale. Thurot dit

que les témoignages d'avant 1650 tendent à faire croire qu'on prononçait la nasale /œ̃/ en [y]. La prononciation en [ø] est attestée surtout à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce qu'il est intéressant d'observer dans les témoignages de cette époque, c'est qu'on ne distinguait pas les mots à voyelle nasale de ceux où on trouvait une voyelle orale suivie d'une consonne nasale. Milleran, par exemple, donne comme règle que "Un se prononce presque comme s'il avoit un e devant lui, *humble, un, une, lune*. Dites *heumble, eun, eune*." (Thurot, 2^e tome, p. 544). En d'autres termes, cette observation fait voir qu'une fois dénasalisée, le /y/ a conservé le timbre relativement ouvert qu'il avait acquis en tant que voyelle fermée nasalisée. C'est ce qui explique les formes en *eu* suivi de nasale que nous trouvons à cette époque, et qui s'interprètent en synchronie comme étant le résultat du Relâchement, en (26); les seules formes dérivées attestées sont celles qui sont formées sur *rhume*, en (27), et Thurot ne relève aucune forme correspondant au contexte de la syllabe fermée quelconque.

C'est à cause de ce même phénomène qu'on trouve encore en synchronie, mais sous forme de reliquat dans la mesure où il s'agit maintenant de formes lexicalisées, une prononciation en [œ] à côté de [y], comme en (26a) et (27a): elle est due à un ajustement d'ouverture parallèle à celui qu'ont subi les terminaisons en [er], en [ør] et en [or] (voir la note 2).

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

(26) a. ___ C₁ #

rhume

volume

plume

une

prune

brune

fortune

lune

commune

quelqu'une

nulle part (neune part)

(27) a. ___ C₁ +enrhumé, enrhumér;
dérhumé, dérhumér(26) b. [bʁœm] brume
[plœm] plume (verbe)(27) b. [bʁœmase] brumasser
[plœmɔ] plumas

2.2.2 Les contextes de l'harmonisation

Comme pour le /u/, nous avons pu retrouver des cas de fausse harmonisation, soit les mots qui ont une voyelle relâchée de syllabe ouverte sans pour autant que la voyelle soit une voyelle fermée (28a). La même explication vaut pour les prononciations en [Y], à côté d'une autre en [y], des mots de (28b):

(28) a. rhubarbe
lutrin
godelureau

b. [bYʁo, KYʁjø, KYjɛʁ] bureau, curieux, cuiller

Nous avons pu relever aussi des exemples d'harmonisation véritable, un avec des voyelles identiques, et deux avec une voyelle fermée différente, en l'occurrence /i/:

(29) futur

(30) ahurir
Ursuline (voir Urseline, 1^{er} tome, p. 273)

2.3 Le cas de /i/

Le cas de la voyelle /i/ est d'une certaine façon plus flou que celui de /u/ et de /y/.

2.3.1 Les contextes du relâchement

Pour sa part, la variante ouverte en contexte de Relâchement, c'est-à-dire en syllabe fermée par une consonne non allongeante, dérive d'au moins trois sources différentes. Disons tout de suite que dans le parler de la région de Québec que nous avons déjà mentionné, les prononciations en [Iz] de mots comme *église*, *visé*, *chemise*, s'expliquent du fait que les voyelles fermées sont dans ce parler soustraites, en tant que sous-classe naturelle, à l'allongement phonologique par les consonnes allongeantes. Ces dernières n'ayant pas d'effet sur les voyelles fermées, celles-ci sont réalisées comme brèves — et donc relâchées — devant des consonnes comme /v,z/, ce qui se retrouve aussi dans beaucoup d'autres parlers québécois et n'est pas trop surprenant quand on sait qu'elles sont les dernières à avoir acquis ce statut allongeant, aussi bien en français standard qu'en français québécois. Le fait est plus étonnant et mérite plus ample examen devant /r/, qui a acquis ce statut allongeant à la fin du XVII^e siècle, et surtout devant /z/, justement, qui a été catégorisée comme allongeante dès la fin du XVI^e siècle⁴.

La première source est la moins bien documentée, dans le cas qui nous occupe; elle a trait à la condition phonétique générale que les voyelles brèves tendent à s'ouvrir en syllabe fermée. Bien qu'elle soit inconnue

4. Sur la portée de ces faits pour l'interprétation de la diphtongaison et de ses exceptions, voir Dumas (1981).

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

du français standard actuel, la différenciation des voyelles fermées en deux timbres relativement fermé et relativement ouvert avait déjà été reconnue, bien que de manière isolée, par Froment au milieu du XVIII^e siècle, et, de façon plus intéressante parce que plus près de nous, au début du siècle, par Rousselot dans le français de la bourgeoisie parisienne, de même que par Grammont, comme le signale Millet (1933).

Rousselot distingue une variante fermée et une variante moyenne des voyelles fermées, dont la distribution relative recoupe exactement celle du Relâchement québécois, et représente une distinction parallèle à celle qu'il pose pour les voyelles moyennes en moyennes fermées, soit /e, ø, o/, moyennes moyennes et finalement moyennes ouvertes, soit /ɛ, œ, ɔ/. Cette distinction des voyelles fermées est familière, par contre, à beaucoup de parlers du Nord de la France, normands entre autres, qui sont proches parents du français québécois sur ce point.

La deuxième contribution au relâchement vient des syllabes finales fermées par une consonne nasale. Comme pour les formes en /ɣ/ déjà citées en (26a) et (26b), les /i/ nasalisés s'étaient progressivement ouverts, et sont restés sous la forme d'une variante orale relativement ouverte après la dénasalisation, comme dans les formes de (31), qui ont été observées en parisien populaire du XVII^e siècle et ont persisté aussi dans beaucoup de parlers. S'y ajoutent des formes à consonne suivante non nasale pour lesquelles est attesté le même comportement:

(31) ___ C₁ # (32) ___ C₁ + (33) ___ C₁ C

farine
cousine
médecine
racine
voisine
aveline
sacristine

désigne
vigne

hymne

registre

oublie

désigner

(deviner)
diviser

gentilhomme

affirmer, confirmer
infirmier, infirmerie

amnistie
Christophe

La troisième source est représentée par le flottement de l'usage entre la forme traditionnelle en /e/ et une forme latinisante en /i/ réintroduite de façon savante, comme dans les derniers exemples de (32) et de (33).

2.3.2 Les contextes de l'harmonisation

De son côté, la variante ouverte en position d'harmonisation est attribuable à deux alternances anciennes ayant pour effet de réduire en schwa des voyelles /e/ et /i/ non accentuées, et donc aussi non finales.

Bourciez (1958, p. 99), après avoir posé que "L'*i* initial, libre ou entravé, reste ordinairement intact en français", ce qui explique la prononciation de mots comme *briser*, *vivant*, *ciseau* et *vilain*, fait un cas à part en disant: "L'*i* initial, suivi d'un autre *i* dans la syllabe accen-

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

tuée, aboutit à e en français (après être passé à e par dissimilation en latin vulgaire, voir par. 92)" et en donne pour exemple des mots comme *de-
vin* de dĭvĭnu ou afr. *fenir* ~ *finir* de fĭnĭre.

Il ajoute ailleurs que "L' e de la syllabe initiale, lorsqu'il était libre, s'est affaibli en e sourd en français. Ex.: *fĕnĕstra*, *fenĕtre*, ... *mĭnĕre*, *mener*..." et que beaucoup de mots actuellement en /e/ "ont subi une réaction savante", par exemple *dĕsert*, *trĕsor*, *prĕvoir*, *dĕsa-
grĕable* (1958, p. 93).

La rencontre de ces deux voyelles historiques dans une même alternance avec schwa leur a en quelque sorte créé un destin commun, indépendamment de la source effective, et en tenant compte aussi de l'intervention de facteurs non phonétiques, soit lexicaux, soit morphologiques. C'est ainsi que les mots de (34) sont encore susceptibles de varier synchroniquement entre /i/ et /e/, y compris les mots entre parenthèses que la langue standard actuelle a arbitrairement fixés en /e/ plutôt qu'en /i/:

| | | | |
|------|-------------------------------------|--------------------------|-------------|
| (34) | ___ /r/ | ___ /l/ | ___ /N/ |
| | giro <u>fl</u> e, giro <u>fl</u> ée | milieu | innocent |
| | giron | fusilier | innombrable |
| | hirondelle | | |
| | sir <u>è</u> ne | sillon | immense |
| | labyrinthe | (oreiller, oreillons) | immoler |
| | Gironde | (bouteille: Bouthillier) | |

| | | |
|--------------------|--|----------------------|
| ___ X | | |
| lit <u>an</u> ie | é <u>ch</u> iquier | |
| b <u>en</u> itier | diff <u>o</u> rme, diff <u>o</u> rmité | |
| lit <u>i</u> ère | liqu <u>é</u> fier | (g <u>és</u> ier) |
| Mithridate | pivo <u>in</u> e | (tr <u>ép</u> ied) |
| | | (d <u>él</u> ayer) |
| c <u>im</u> etière | | (c <u>ér</u> émonie) |
| | v <u>én</u> éneux: venimeux | (l <u>é</u> cher) |

(demi-)
arché- / archi-

Par ailleurs, on peut retracer déjà aux XVI^e et XVII^e siècles, pris ensemble ou séparément selon le signalement de chaque mot, le début de la cristallisation du contexte d'Harmonisation tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Le cas le plus frappant est celui d'un mot savant à propos duquel Vaugelas fait la remarque suivante :

il faut dire et écrire *panégyrique*, et non pas ny *panégerique* ny *panigirique* ny *panygérique*

(Vaugelas, 1690)

Ici comme pour les mots en /u/ signalés en (18), et dans le même sens que l'observation de Bourciez citée tout à l'heure, il semble se manifester une contrainte défavorisant les suites de voyelles identiques dans autant de syllabes consécutives.

Pour l'époque, la variation de ce mot s'est faite entre [i, e, ə] pour les deux voyelles non finales, comme dans les mots *cenelle*, *Mithridate* de (37) et *cimetière* de (34).

Les mots de (35), eux, représentent au contraire de ceux de (34), ceux qu'on peut interpréter comme des cas de véritable harmonisation, c'est-à-dire présentant la variation dans les voyelles non finales d'une suite de voyelles fermées, indépendamment du fait que leur forme standard se trouve maintenant arbitrairement fixée soit en /i/, soit en /e/

Dans l'une ou l'autre catégorie, la variation de certains mots peut être due soit au conflit de deux formes savantes, comme dans *cérémonie*, *crucifix*, *prémices*, *épidémie*, soit au rétablissement artificiel du /i/ étymologique comme dans *liquéfier*, *précipitation*, *paralytique*, *homélie* ou

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

comme dans *ridicule* en (36), cette dernière catégorie représentant l'harmonisation dans des suites de voyelles non identiques:

(35) devin
 féminin
 réglise
 définir, définition, définitif, définitivement
 crucifix
 prémices
 alchimie, alchimiste
 épidémie, épidémique
 diligent
 précipitation
 Philippe
 paralytique
 basilic
 homélie
 sicilienne (sens technique)
 zibeline
 Séville

| | | | |
|----------------|--------------------|---|------------------|
| (36) défigurer | (37) [i ~ e ~ ə] | : | cenelle |
| ridicule | | | Mithridate |
| Latrémouille | [i ~ e] | : | meilleure |
| | [i ~ ε] | : | teigne, teigneux |
| | | | beignet |
| | | | châtaigne |
| | | | porcelaine |

3. Conclusions

Notre analyse nous amène aux conclusions suivantes:

1^o Les manifestations actuelles des voyelles fermées en français québécois impliquent la persistance de prononciations anciennes venues de la langue standard de l'époque, ou de la langue populaire, ou encore de formes dialectales diverses, et impliquent aussi la persistance de leur variation phonétique.

2^o Toutefois, plus ou moins indépendamment de leur source historique attestée et de leur contexte original plus ou moins étendu, ces alternances

anciennes se sont restructurées dans le temps en fonction et du type syllabique, ouvert ou au contraire fermé, et en fonction de la position finale, ou au contraire non finale dans le mot.

Le contexte de la syllabe fermée a abouti au relâchement actuel, la syllabe fermée finale étant par ailleurs sensible au statut non allongeant (relâchement simple) ou au contraire allongeant (diphthongaison) de la consonne fermante.

Pour sa part, l'harmonisation, dont le contexte caractéristique est celui de la syllabe ouverte non finale, était déjà contenu en germe dans le fait que certains mots manifestaient aux XVI^e et XVII^e siècles une tendance à la dissimilation; elle est à l'heure actuelle largement productive, comme en témoigne la prononciation des néologismes; pensons seulement à [bisIk ~ bIsIk] *bicycle*, [vinIl ~ vInIl] *vynile*, [viRYS ~ vIRYS] *virus*, que toute la bonne volonté du monde ne permettrait pas de retracer au XVII^e siècle, et encore moins au XVI^e.

3° Pour l'harmonisation, il y a eu spécialisation et réinterprétation de la voyelle, en partie à cause du hasard des configurations lexicales, en partie à cause de restrictions sur l'identité des suites de voyelles dans autant de syllabes consécutives.

Pour les formes synchroniques que nous classons comme cas de fausse harmonisation, parce que la voyelle alternante n'est pas suivie d'une voyelle fermée, on a vu qu'une partie peut s'expliquer de façon encore valide en synchronie par une modalité d'ouverture devant /r/, et peut-être même devant ///. Pour les cas résiduels, il reste à évaluer la part due à ce qui serait encore une alternance libre, non contrainte par le

LES MATÉRIAUX D'ORIGINE DES VOYELLES FERMÉES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

contexte, et la part qui pourrait être due à des représentations lexicales concurrentes conditionnées stylistiquement, ou socialement, ou des deux façons.

4^o Dans la mesure où, comme nous pensons l'avoir montré, les voyelles relâchées produites par Relâchement et par Harmonisation sont le résultat d'une évolution interne par restructuration des alternances anciennes héritées, il est facile d'infirmar l'espèce de lieu commun, fondé sur des observations extrêmement superficielles, qui en attribue l'existence à l'influence directe de l'anglais. Il n'est pas impossible, toutefois, que l'anglais ait pu jouer un rôle indirect de catalyseur dans la conservation de ces matériaux, mais ce rôle reste encore à documenter, et le fardeau de la preuve repose sur ceux qui en avancent l'hypothèse.

*Denis Dumas et Aline Boulanger
Université du Québec à Montréal*

RÉFÉRENCES

- BOURCIEZ, E. (1958) *Précis historique de phonétique française*, Paris, Klincksieck, 9^e édition.
- DUMAS, D. (1981) "Structure de la diphtongaison québécoise", *Revue canadienne de linguistique*, vol. 26, n^o 1, p. 1-61.
- GUERLIN DE GUER, C. (1901) *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*, Paris, Bouillon.
- LÉGARÉ, L. (1978) *Tension et longueur dans les voyelles hautes en français québécois*, Mémoire de maîtrise (inédit), Université de Montréal.
- MARTINET, A. (1969) "La phonologie du français vers 1700", *Le français sans fard*, Paris, PUF, collection SUP, p. 155-167.
- MAURY, N. (1976) *Système vocalique d'un parler normand (phonétique et phonologie)*, Montréal, Didier.
- MAZE, C. (1903) *Etude sur le langage de la banlieue du Havre*, reproduit en 1969, Genève, Slatkine.
- MILLET, A. (1933) *Les grammairiens et la phonétique, ou L'enseignement des sons du français depuis le XVI^e siècle*, Paris, Monnier.
- POIRIER, C. (1975) "La prononciation québécoise ancienne d'après les graphies d'un notaire du XVII^e siècle", dans M. JUNEAU et G. STRAKA, *Travaux de linguistique québécoise I*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 193-257.
- THUROT, C. (1881-1883) *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après le témoignages des grammairiens*, reproduit en 1966, Genève, Slatkine.
- VAUGELAS, C. Favre de (1690) *Nouvelles remarques sur la langue française*, Paris, G. Desprez.